



Le 23 septembre 2026

CONVOCATION

Le Conseil Municipal de Saint Mars La Réorthe se réunira le :

**Mardi 29 septembre
à 20:00 heures à la Mairie**

ORDRE DU JOUR

- Marché relatif à l'acquisition et la maintenance de défibrillateurs – accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande – Adhésion au groupement de commandes – autorisation de signature
- Délimitation du zonage d'assainissement des eaux pluviales
- Approbation du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales
- Présentation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public d'élimination de déchets ménagers
- Demande de subvention exceptionnelle – UNC
- Instauration de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation
- Convention d'adhésion au service médecine du travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée
- Adhésion au dispositif de signalisation proposé par le Centre de gestion de la Vendée
- Approbation de l'avenant à la convention constitutive du GIP Géo Vendée
- Présentation du rapport d'activités du Pays des herbiers 2025
- Tarif et convention de mise à disposition des équipements sportifs – Cours multisports
- Tarif et convention de mise à disposition de la Salle du Petit Gué – Cours de dessin
- Cession d'une parcelle du domaine privé communal – Parcelle cadastrée Section A n°2559

Le Maire
Patrice BERTRAND



Patrice Bertrand
Maire de Saint Mars la Réorthe
23 sept. 2026